



**Nombre de conseillers :**

En exercice: 11  
Présents: 10  
Votants: 10

Date de convocation : 21/09/22

Date d'affichage : 21/09/22

L'An Deux mille vingt-deux et le six du mois d'Octobre, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Saint Abit dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel CAZET, Maire.

PRÉSENTS : RUIZ Caroline, PONTOIS Brigitte, CAZET Joëlle, PINEAU Marie-Noëlle, MONCLA Dominique, BARRIERE Tom, LEGRAND Stéphane, AYSE Patrick, CAZABAN Alexandre, CAZET Michel

ABSENT : HOURQUET Anthony

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme RUIZ Caroline

**Avis sur la demande formulée par le Syndicat Mixte du bassin du Gave de PAU sur la déclaration d'intérêt général du plan pluriannuel de Gestion du Luz Gest canal des Moulins et Affluents**

Monsieur le Maire expose que par arrêté en date du 27 juillet 2022, le Président du Syndicat Mixte du bassin du Gave de Pau soumet à enquête publique la demande présentée par le SMBGP en vue de déclaration d'intérêt général du Plan pluriannuel de gestion du Luz Gest canal des Moulins et Affluents, sur le territoire des communes d'ARROS DE NAY, ASSON, BALIROS, BOSDARROS, BOURDETTES, BRUGES, GELOS, HAUT DE BOSDARROS, MAZERES LEZONS, MEILLON, NARCASTET, PARDIES PIETAT, RONTIGNON, SAINT ABIT et UZOS.

L'enquête publique se déroulera du 07 septembre 2022 au 08 octobre 2022 sur la commune de RONTIGNON siège de l'enquête. Les pièces du dossier ainsi qu'un registre d'enquête seront déposés à la mairie de RONTIGNON et de PARDIES PIETAT durant toute la durée de l'enquête. Monsieur Gérard BAQUE a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par le Tribunal Administratif de PAU.

Les conseillers municipaux des communes concernées sont appelés à donner leur avis sur la demande de déclaration dès l'ouverture de l'enquête et au plus tard dans les quinze jours suivant la clôture du registre d'enquête.

Invité à se prononcer et après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal

**EMET un avis favorable** sur la demande formulée par le Syndicat Mixte du bassin du Gave de PAY en vue d'une déclaration d'intérêt général du plan pluriannuel de Gestion du Luz Gest canal des Moulins et Affluents

Aux registres sont les signatures.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus  
Le Maire, Michel CAZET

